Trois millions pour des médecins «made in Valais»

SANTÉ Les autorités cantonales ont présenté les avancées du projet concernant la formation des futurs généralistes en Valais, sous supervision de l'Université de Fribourg.

PAR **DELPHINE RIAND**

Le projet des médecins généralistes «made in Valais» est sur la bonne voie et c'est un Mathias Reynard tout sourire qui a présenté hier matin, à Sion, les résultats d'une étude sur l'extension du master fribourgeois en médecine humaine sur le territoire valaisan. «Aujourd'hui, il n'y a que 40 places de master à l'Université de Fribourg. Deux tiers des étudiants qui y suivent leur bachelor sont forcés de poursuivre leur formation ailleurs, souvent en Suisse alémanique, a précisé le conseiller d'Etat. Ce partenariat avec le Valais va permettre de créer 40 places supplémentaires.»

> On prévoit de doubler le nombre d'étudiants, mais pas les coûts relatifs à la formation."
>
> **MATHIAS REYNARD**
> CONSEILLER D'ÉTATVALAISAN



La poignée de main entre Mathias Reynard et Sylvie Bonvin-Sansonnens scelle le partenariat intercantonal. KEYSTONE/OLIVIER MAIRE

Dix à quinze médecins de plus d'ici 2035

Un comité de pilotage intercantonal a confirmé la faisabilité académique, organisationnelle, financière et infrastructurelle du projet. Reste à définir les modalités de sa mise en œuvre. «Nous avons étudié plusieurs options pour la formation, avant de choisir celle qui nous semblait la plus pertinente, a expliqué la rectrice de l'Université de Fribourg, Katharina Fromm. Les 80 étudiants de master suivront le premier semestre à Fribourg. A partir du deuxième semestre et jusqu'à la fin de la seconde année, ils seront répartis, selon leur choix, sur les sites des deux cantons, avant d'attaquer les stages cliniques en 3e et dernière année.»

Pour ceux qui décideront de poursuivre leur cursus en Valais, ils seront répartis entre l'Hôpital (du Valais romand et du Haut-Valais) et les cabinets de médecins de famille. En contribuant de la sorte à la relève médicale, le canton espère notamment parer au manque de généralistes, dont «le nombre est bien en dessous de la moyenne nationale», a rappelé la médecin cantonale Delphine Berthod.

En permettant aux étudiants de découvrir les structures sanitaires valaisannes et d'y nouer des liens, l'idée est donc de favoriser leur installation à terme dans le canton. «Le phénomène s'observe à Fribourg», relève Sylvie Bonvin-Sansonnens, ministre fribourgeoise de la formation. «Je n'ai pas les chiffres sous la main, mais on constate que les personnes formées dans notre canton y restent plus volontiers.» Le Valais espère de son côté pouvoir compter sur 10 à 15 médecins de plus par an, d'ici à 2035.

Reste que tout ça a un coût, d'autant plus que le canton prévoit de sévères restrictions budgétaires ces prochaines années. «On prévoit de doubler le nombre d'étudiants, mais pas les coûts relatifs à la formation, a souligné Mathias Reynard. Profiter des infrastructures déjà existantes nous permet de limiter les dépenses.» Concrètement, le coût moyen par étudiant et par an représente aujourd'hui 120 400 francs. A terme, avec 80 étudiants, il devrait passer à 91 900 francs.

> On constate que les personnes formées dans notre canton y restent plus volontiers."
>
> **SYLVIE BONVIN-SANSONNENS**
> CONSEILLÈRE D'ÉTAT FRIBOURGEOISE

La recherche, estimée à 6,1 millions de francs par an, reste à la charge du canton de Fribourg, qui continuera également à investir 3,5 millions de francs dans la formation. Le Valais, lui, devra débourser 3millions pour compléter la facture. Le Grand Conseil sera appelé à se prononcer sur l'octroi de ces moyens supplémentaires lors de l'adoption du crédit-cadre 2029-2032.

Sans accroc dans le calendrier, le Valais pourrait ainsi accueillir une première volée d'étudiants à la rentrée académique 2029. «C'est un objectif ambitieux, mais on va tout faire pour s'y tenir», conclut Mathias Reynard.

PUBLICITÉ

NOTRE SOUVERAINETÉ MÉRITE UNE LOI MODERNE.



SIDNEY KAMERZIN
CONSEILLER NATIONAL LE CENTRE VS

OUI À LA LOI SUR LE MATÉRIEL DE GUERRE (LFMG)

Le chantier du Quai 16 a démarré

MARTIGNY Deux commerces prendront place au rez-de-chaussée de l'ancien magasin Gonset, devenu C&A.

Aujourd'hui, au n° 16 de l'avenue de la Gare de Martigny, il y a un grand chantier. Deux commerces vont ouvrir leurs portes l'an prochain. C'est le projet Quai 16, porté par Gonset Immeubles d'Entreprises SA.

Gonset, un nom lié à Martigny

Gonset, ce nom est lié à Martigny depuis longtemps. Un premier magasin Gonset a ouvert ses portes en 1930 dans la ville du coude du Rhône, avant de prendre possession d'un nouvel emplacement dans les années 1970. En Valais, Gonset était aussi présent à Monthey, Evionnaz, Saxon, Sion, Brigue et Viège.

Après la fin de l'aventure Gonset en Suisse romande au milieu des années 1980, l'enseigne de Martigny a cédé la place à ABM, puis à C&A.

Gonset est resté propriétaire du bâtiment, géré par Gonset Immeubles d'Entreprises SA. Comme son nom l'indique, celle-ci n'est plus active dans le commerce, mais dans l'immobilier. C'est elle qui dirige l'opération Quai 16.

Un bâtiment mis aux normes

La directrice générale de la holding, Xenia Riva explique: «Nous avons dû remettre le bâtiment aux normes techniques, sismiques et énergétiques. Jusqu'ici, l'emplacement était utilisé par un seul locataire. Il sera multilocataire désormais.»

L'apparence des lieux va changer, puisqu'une finition métallique est prévue, alors que le béton régnait en maître jusqu'ici.

Deux commerces vont prendre possession du rez-de-chaussée. Les baux sont signés. L'ouverture des portes est prévue entre la mi-août et le début septembre 2027. Pour l'heure, les enseignes concernées ne souhaitent pas dévoiler leur identité.

A l'étage, plusieurs bureaux devraient venir s'installer.

Le premier sous-sol retrouvera sa fonction de parking ouvert aux clients et au public, alors que le deuxième sous-sol va servir d'espace de stockage pour particuliers. **JEAN-YVES GABBUD**



Les travaux ont débuté au n° 16 de l'avenue de la Gare. LE NOUVELLISTE